

Mai 2019

**Quand on veut, on peut !  
De la lutte contre la pauvreté à  
la condamnation des pauvres**

**Chaque personne, pauvre ou riche, aurait le sort qu'elle mérite. À mesure que l'État se désinvestit de son rôle protecteur, on voit émerger un discours selon lequel l'émancipation serait uniquement une affaire individuelle. Au contraire, pour faire société, il est nécessaire de réaffirmer nos responsabilités collectives.**

« Les pauvres sont incapables ou trop paresseux pour se prendre en main », « Il suffit de traverser le trottoir pour trouver un emploi », « une gare, c'est un lieu où on croise des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien », « les pauvres sont inutiles », ... etc.

Ces quelques idées reçues, relayées sans retenue par certains hauts responsables politiques, ne sont qu'un aperçu de l'éventail de représentations que notre société véhicule sur ses membres les plus pauvres. Ces phrases ont comme point commun de rendre coupables de leur propre situation les personnes en difficultés économiques. Elles constituent des déclinaisons appliquées et stigmatisantes de l'adage populaire : « quand on veut, on peut ! ». Certaines de ces formules tendent même à faire de ces personnes les principales responsables de l'ensemble des maux qui rongent la société. Elles seraient des profiteurs, des poids-morts ou des obstacles inutiles à la prospérité économique... À l'instar des « cancre » dans une salle de classe, les pauvres ou les chômeurs seraient des êtres paresseux qu'il conviendrait de « secouer », sous peine de « tirer tout le groupe vers le bas ». Mais de quelle idéologie ce discours participe-t-il ? Quels sont les effets politiques de cette vision du monde ?

Cette entreprise collective de culpabilisation d'une partie fragilisée de la population a tout d'abord pour effet d'amplifier la souffrance physique et psychologique qui affecte toute personne qui rencontre des difficultés financières. En plus de devoir faire face aux privations et aux angoisses de la fin du mois, il faut en plus « encaisser » l'exclusion, le mépris ou le regard désapprobateur de personnes mieux loties. Par ailleurs, ces phrases, d'apparence anodine, participent d'une idéologie qui, par ses effets politiques, menace les valeurs de solidarité, en consacrant les valeurs de compétition, de concurrence, de mérite et de travail. Enfin, en faisant reposer tout le poids du changement sur des personnes, pourtant déjà vulnérables, on se dédouane de remettre en question les structures

sociales et politiques qui sont à l'origine de la fragilisation d'une part croissante de la population.

## Le mirage méritocratique

Si on accepte sans aucune nuance l'idée selon laquelle, « quand on veut, on peut », alors finalement, chacun a le sort qu'il mérite. L'émancipation ou le bonheur ne serait qu'une affaire individuelle. C'est sur cette idée centrale que repose le mythe du « rêve américain », selon lequel, « même en partant de rien, chacun peut réussir à force de courage et volonté », comme Rocky Balboa<sup>1</sup> qui, bien que venant des faubourgs précaires de Philadelphie, parvient à se hisser jusqu'au sommet de la boxe mondiale et de la reconnaissance, à force de persévérance, de courage et de travail. À mesure que l'État ne remplit plus son rôle protecteur, et face au délitement des mécanismes de solidarité publique, on voit émerger un discours qui consacre la prévalence de l'individu sur le collectif. Chaque personne, livrée à elle-même, serait responsable de son propre sort. En témoigne tout le marché qui se développe sur le développement personnel, le coaching individualisé ou la « pensée positive ». Tous ces concepts ont comme point commun d'inviter les gens à travailler davantage sur eux-mêmes que sur les mécanismes structurels responsables de leurs difficultés. Dès lors, de la même manière que les pauvres sont pauvres parce qu'ils manqueraient de volonté, les riches ne devraient qu'à leur intelligence, leur travail ou leur audace la prospérité dont ils peuvent profiter.

<sup>1</sup> Rocky, film de John Guiltbert Avildsen sorti en 1976.

Pourtant, grâce notamment au travail de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron<sup>2</sup>, on connaît aujourd'hui le poids des héritages économiques, sociaux et culturels dans la reproduction des inégalités socio-économiques. Dès l'école maternelle, les enfants qui ont la chance d'évoluer à la maison dans un environnement familial à celui qu'ils retrouvent à l'école, manifestent de plus grandes capacités d'adaptation au cadre scolaire que les enfants dont le capital culturel est en décalage avec celui favorisé par les institutions. Par la suite, les enfants seront sans cesse orientés dans différentes options, filières ou écoles, en fonction de leurs performances scolaires, augmentant le fossé d'origine. Les résultats des études PISA en attestent<sup>3</sup> : l'école, en fédération Wallonie-Bruxelles, creuse les inégalités, au lieu de les résorber. La Flandre n'échappe pas à ce phénomène de reproduction des inégalités sociales : à l'Université de Louvain (KUL), des études ont montré une corrélation entre le taux de réussite des étudiants en première année et le niveau d'éducation de leur mère<sup>4</sup>. Or, on sait que l'obtention des diplômes, comme les codes culturels que chacun hérite, conditionnent, au-delà de la scolarité, la possibilité de trouver un travail et le niveau de revenus que chacun va pouvoir espérer. Dans un contexte de chômage de masse et de précarisation de l'emploi, la concurrence est d'autant plus féroce.

Enfin, aujourd'hui, les revenus du capital des grandes fortunes progressent beaucoup plus vite que les revenus du travail, si bien que, en l'absence d'une politique fiscale digne de ce nom sur les grands patrimoines, les familles les plus riches ont la possibilité de léguer un capital financier à leur descendance, sans commune mesure avec ce que peuvent espérer les enfants des familles les plus précaires. Cette situation conduit Thomas Piketty à parler de « société d'héritiers »<sup>5</sup>. Alors, certes, certaines personnes parviennent à passer d'une classe à l'autre, c'est le cas d'une grosse fortune qui dilapiderait son patrimoine, ou celui d'un footballeur qui parviendrait, grâce à son talent, à devenir une star internationale. Mais ces « transclasses », comme les nomme la philosophe

Chantal Jaquet, constituent des exceptions sur base desquelles les tenants de la méritocratie tirent des conclusions générales. En définitive, face aux déterminants sociaux objectifs, le mérite individuel n'a que peu d'effets pour expliquer les situations de richesse ou de pauvreté.

## Des effets politiques concrets

En dépit des apports des recherches sociologiques sur les inégalités, bon nombre de politiques publiques continuent d'être bâties sur la fable que constitue le mythe méritocratique. Les pauvres sont chargés eux-mêmes de « se prendre en main » pour s'extirper de la pauvreté. Tout ce climat idéologique justifie notamment les mesures d'activation à l'emploi et de contrôle des bénéficiaires d'allocations qui se sont intensifiées au cours de la dernière législature<sup>6</sup>. La poursuite de la dégressivité dans le temps des allocations de chômage entamée sous le gouvernement Di Rupo de 2011 à 2014 et le renforcement des contrôles en ce qui concerne les efforts dans la recherche d'emploi constituent de bons exemples. Le gouvernement de Charles Michel, entre 2014 et 2018 a également déployé des moyens supplémentaires pour lutter contre la fraude aux allocations, comme la domiciliation fictive des chômeurs notamment. Aujourd'hui, des inspecteurs peuvent se rendre sans préavis au domicile des bénéficiaires d'allocations. Dans le même temps, les moyens alloués à la lutte contre la fraude fiscale ont considérablement diminué. Selon Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), tandis que quelque 300 postes de travail dédiés à lutter contre la fraude sociale ont été créés, le nombre de personnes en charge de la lutte contre la fraude fiscale a baissé de moitié sous le gouvernement

<sup>2</sup> Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, Les Editions de Minuit, 1984.

<sup>3</sup> Enquête Pisa 2015, en Fédération Wallonie-Bruxelles.

<sup>4</sup> <http://inegalites.be/L-universite-belge-est-une>

<sup>5</sup> Thomas Piketty, *Le Capital au XXI<sup>ème</sup> siècle*, Editions du Seuil, 2013.

<sup>6</sup> Voir *Pauvrophobie, petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté*, Lucpire éditions, 2018

Michel. Pourtant, selon une étude réalisée par le DULBEA<sup>7</sup>, la fraude fiscale coûterait 20 milliards par an à l'État belge. Par comparaison, la fraude sociale ne représente que 1800 euros maximum par an, par ménage concerné.

Au niveau communal, l'exclusion des pauvres des centres-villes depuis quelques années, par des arrêtés communaux anti-mendicité ou du mobilier anti-SDF, contribue implicitement à les stigmatiser. Il s'agit de condamner leur oisiveté supposée, tout comme la menace qu'ils représenteraient pour l'attrait touristique et économique des villes. Ce phénomène traduit de façon concrète une vision du monde qui consiste à penser que les riches ont mérité leur situation, tandis que les pauvres seraient des « fainéants » qu'il s'agit de sanctionner et de ramener sur le droit chemin. Au final, selon Chantal Jaquet, les discours méritocratiques constituent « une pure construction politique destinée à conforter l'ordre social. Car en insistant sur les capacités personnelles des individus, l'État se dédouane de ses responsabilités collectives.<sup>8</sup> »

## Les fondements de la société en danger

Au-delà des effets politiques à court terme qui affectent directement le bien-être des personnes les plus fragiles de notre société, cette logique d'exclusion, faisant des pauvres des victimes expiatoires, menace tout simplement ce qui constitue le fondement d'une société : les rapports de coopération, de solidarité et de reconnaissance de l'égalité de droits entre tous les êtres humains. À travers la vision méritocratique, l'accès aux conditions matérielles minimales d'existence

décente n'est progressivement plus considéré comme un droit inconditionnel dont chacun bénéficie à la naissance, mais comme quelque chose qui se mérite. Après avoir détricoté tout mécanisme public de protection, que restera-t-il d'une société dont les membres pensent que chacun se suffit à lui-même ? Comment assurer une cohésion commune à un groupe d'êtres humains dont la poursuite des intérêts individuels est le seul principe partagé ? Que peut-il advenir d'une société qui tolère et même justifie la souffrance d'une part croissante de la population, alors que les patrimoines d'une minorité atteignent des niveaux inégalés dans l'histoire de l'humanité ? L'idéologie méritocratique sépare les individus les uns des autres, chacun ne pouvant compter que sur lui-même pour pouvoir sortir la tête de l'eau. Finalement, le capitalisme, c'est cela aussi. En plus d'exploiter à outrance la nature, la force de travail des êtres humains, de creuser les inégalités et d'appauvrir une part croissante de la population, ce système politique et économique dresse des murs entre les êtres humains qui composent la société.

Selon Pablo Servigne et Gauthier Chapelle<sup>9</sup>, lorsqu'on jette un regard sur l'histoire des sociétés humaines et animales, les groupes les plus résilients face aux changements environnementaux se sont toujours caractérisés par des liens de coopération et d'empathie forts. Au contraire, les rapports d'inégalité et de compétition ont toujours été un facteur déterminant d'effondrement des civilisations antérieures. À rebours de l'idéal méritocratique, il est temps, plus que jamais, de renforcer les mécanismes de justice et de solidarité au sein de notre société.

Auteur :  
Valéry Witsel

<sup>7</sup> DULBEA : Centre de recherche d'économie appliquée de la Solvay Brussels School of Economics and Management et de l'Université Libre de Bruxelles.

<sup>8</sup> *Les transclasses ou l'illusion du mérite*, émission France Culture avec Chantal Jaquet, le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

<sup>9</sup> Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, Les Liens qui Libèrent, 2017.